

COMMUNE DE LANS-EN-VERCORS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 30 MARS 2017

Présents : 17

Présidence : Michael KRAEMER

16 Conseillers municipaux : Guy CHARRON - Véronique RIONDET - Maurice ACHARD PICARD - Caroline DELAVENNE - Jean-Charles TABITA - Jean-Paul GOUTTENOIRE - Gérard MOULIN - Josette FICHEUX - Gérard MEYRIGNAC - Martine MAREINE - Laurent JALLIFFIER-VERNE - Stéphane SERRADURA - François NOUGIER - Danièle VIGLIANI - Auguste STRAZZABOSCHI - Damien ROCHE

Pouvoirs : Marcelle DUPONT à Guy CHARRON - Françoise ROUGE à Véronique RIONDET - Valérie MOUTON à François NOUGIER - Jérôme NARCY à Maurice ACHARD PICARD - Sophie VALLA à Jean-Charles TABITA

Absents : Philippe BERNARD

Nombre de votants : 22

Secrétaire de séance : François NOUGIER

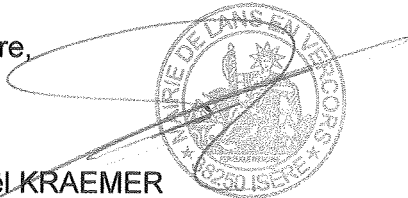
DEL32/2017 : VOTE DU TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2017.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour 2017. Les taux inchangés sont définis comme suit :

- Taxe d'habitation -----au taux de 26.63%
- Taxe foncière propriétés bâties -----au taux de 24.56%
- Taxe foncière propriétés non bâties -----au taux de 70.17%

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal adopte les taux des contributions directes ci-dessus pour l'année 2017.

Le Maire,



Michaël KRAEMER